|  |  |
| --- | --- |
|  | INSTITUT EUROPEEN DEL’ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE ET DE LACOOPERATION |

Rapport au Parlement en application des dispositions de l’article 68

de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

**GUIDE D’ENTRETIEN**

Avant-propos

Ce guide d’entretien s’inscrit dans le projet de rapport au parlement. Il cherche à recueillir des informations essentiellement qualitatives, mais aussi quantitatives lorsque de type d’informations existe.

Il relève partiellement de la méthode des entretiens semi-directifs dans la mesure où les entreprises peuvent s’entretenir avec les membres de l’IE-EFC en charge du dossier ; et de la méthode du questionnaire fermé qui conduit à rapporter des expériences déjà identifiées par le responsable DD.

# Le contexte

A partir des années 1980, une bascule importante a été constatée dans le monde économique. Cette bascule a deux dimensions : l’hyperconsommation de masse de biens standardisés et la financiarisation de l’économie. Devant la « saturation des marchés de premiers équipements » des pays développés, les entreprises industrielles ou des services ont déployé de nouvelles stratégies fondées sur le renouvellement des biens et le multi-équipements, d’un côté, la généralisation d’une production organisée sur la base d’une « chaîne de valeur » globalisée, de l’autre. Parallèlement, la financiarisation des dynamiques économiques a conduit l’acteur économique à placer au premier plan la rentabilité, bien au-delà des deux autres piliers que sont la qualité et la productivité ; en se souciant à la marge des externalités négatives de ces activités sur l’environnement. Cette situation a engendré une surconsommation de biens et une augmentation majeure de leur circulation qui a augmenté de manière exponentielle la demande d’énergie et de matières premières, les émissions de gaz à effets de serre avec ses effets climatiques, les déchets et l’effondrement de la biodiversité. Parallèlement, le développement de l’urbanisation et celui des mégalopoles ont contribué à une désertification de la vie à la campagne et ont accéléré les dérèglements écologiques.

Cette situation est extrêmement préoccupante au regard du Développement Durable. De plus en plus d’acteurs en ont conscience tant dans les entreprises, les territoires que dans les administrations. Beaucoup d’entre eux ont conscience que la recherche d’un modèle économique plus durable est essentielle.

Pour tenter de modifier cet état de fait, de nouveaux modèles économiques ont émergé tant du côté des entreprises, que des territoires. Ces nouveaux modèles posent comme primat un développement fondé sur la réduction de la production et de la consommation de biens et l’augmentation de leur performance d’usage ainsi que leur valeur servicielle (immatérielle). Cet « effet ciseau » conduit à la réduction de l’usage de l’énergie et des matières premières, à faire émerger de nouveaux modes de vie et d’organisation de la production. « L’économie de la fonctionnalité et de l’usage », dénommée aussi « économie de la fonctionnalité et de la coopération » est un de ces modèles.

Depuis le début des années 2000, certaines entreprises s’en emparent. Il devient également un référent dans le développement économique des territoires infranationaux préoccupés par les grandes « fonctionnalités de la vie » que sont : le bien vivre alimentaire, la mobilité, un « habiter durable », la Transition Energétique, la préservation et le développement de la santé … Ce référentiel apparaît de plus en plus comme un « outil » précieux pour la Transition écologique qui ne se fera pas sans Transition Economique.

# Présentation de l’entretien

A la lumière des deux dimensions essentielles du modèle économique dominant (une rentabilité fondée sur la recherche de la croissance des volumes de production comme de consommation, d’un côté, la financiarisation de la dynamique économique des entreprises, de l’autre), l’objectif de l’entretien consiste à identifier et à comprendre :

1. Comment, à partir de vos responsabilités professionnelles, vous percevez l’évolution des comportements des entreprises en France ou à l’étranger. Sur quels enjeux de nouveaux comportements émergent-ils ?
	* Recyclage ? Réemploi ? Mutualisation de l’usage des biens ?
	* Mutualisation des équipements ? Location ?
	* Nouvelles solutions intégrées biens/services ?
	* Organisation du travail ? Coopération entre entreprises ?
	* Nouveaux modes de contractualisation ?
	* Coopération avec les pouvoirs publics, notamment locaux ?
	* Evolution des modes de gouvernance ?
	* …
2. Quelles initiatives ont déjà été prises par vous ou vos services pour favoriser cette Transition Ecologique et Economique ? Selon vous, en quoi votre entreprise a engagé des démarches relevant de l’économie de la fonctionnalité et de l’usage ?
	* Sur quels enjeux?
	* Dans quels secteurs d’activité de l’entreprise ?
	* Avec quel type de coopération de vos partenaires ? fournisseurs ? Clients ?
	* Disposez-vous d’une note ? d’un écrit ?
3. Dans quelle mesure l’entreprise peut, ou non, mentionner des premiers résultats ?
	* Dans quels domaines ?
	* Dans quelle mesure cela relève-t-il encore de projet ? d’expérimentation ?
	* Dans quelle mesure ces projets sont-ils accompagnés par des experts internes ? externes ?
4. Quelles sont les barrières que vous rencontrez et quelles actions vous avez engagé pour les surmonter ?
	* En interne à l’entreprise ?
	* Avec vos clients ?
	* Dans le cadre de contractualisation privées ? Publiques ?
5. Plus généralement, pourquoi selon vous, les acteurs économiques ont-ils des difficultés à aller vers une Transition Ecologique fondée sur un changement de modèle économique ?
	* Absence de demande nouvelle ?
	* Enjeux réglementaires ?
	* Trop peu d’initiatives innovantes des pouvoirs publics locaux ? nationaux ?
	* Problèmes d’évolution des compétences, des métiers ? des modes d’organisation ?
6. Qu’attendez-vous des pouvoirs publics ?
	* Selon quelle échelle territoriale ?
	* Selon quelles modalités d’intermédiation : directement, par des agences ? par de nouveaux organismes à créer ?
	* … ?

**Si vous le souhaitez, pour aller plus en profondeur dans la compréhension de l’émergence de nouveaux modèles économiques durables, nous vous invitons à répondre aux interrogations de la page suivante.**

Plus largement, en quoi les initiatives que vous identifiez comme pertinentes, relèvent-elles, selon vous, d’une nouvelle trajectoire de développement en lien avec l’un de ces six registres suivants ?

* + *Evolution de conception de l’offre*: passage de la conception et de la vente d’un bien à la conception d’une « solution intégrée de biens et services » où le bien peut être réutilisé. Le bien est loué en lien avec des services portant sur sa qualité d’usage ou sa performance d’usage / passage d’un service conçu comme un quasi bien à un ensemble de services intégrés par un système d’acteurs tenant compte des attentes et des ressources du territoire ;
	+ *Evolution de la gestion des ressources vers « l’effet ciseau »*: favoriser la réutilisation des ressources matérielles pour avoir moins d’impact sur l’environnement et être moins tributaires des pays producteurs de ces ressources ou produits semi-finis // Développer les ressources immatérielles stratégiques : retour à la confiance vis-à-vis des entreprises ; développement des compétences liées au nouveau modèle économique ; pertinence de l’organisation et des offres vis-à-vis des attentes des clients et des territoires ; santé au travail (sens et reconnaissance du travail réel) ;
	+ *Evolution de l’organisation du travail :* sortir de l’organisation en silos pour se diriger vers une « organisation réflexive », c’est-à-dire apprenante sur la base de l’organisation de retours d’expérience ;
	+ *Evolution des relations interentreprises :* sortir de la sous-traitance et de la « chaîne de valeur » sous contrainte de mise en concurrence systématique pour se diriger vers la création d’écosystèmes coopératifs souvent territorialisés fondés sur des conventions, notamment de production de la valeur, fondées sur le moyen-long terme ;
	+ *Evolution du mode de contractualisation et de répartition du revenu :* sortir des logiques de marché de court terme fondés pour se diriger vers des logiques de moyen-long termes fondés sur : abonnements ; diversification du revenu par prise en charge des externalités ; répartition de la valeur liée aux engagements constatés ex-post et pas seulement ex-ante ; mutualisation des investissements matériels et immatériels ;
	+ *Evolution du mode de gouvernance interne et externe à l’entreprise*: dispositifs d’évaluation des activités réelles et de l’impact du mode de management sur le développement des ressources humaines, plus largement immatérielles ; ouverture de la gouvernance aux parties prenantes et nouvelles expériences...

# Coordonnées de la personne interrogée

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisme ou de l’entreprise |  |
| l’organisme ou de l’entreprise appartiennent-elles à un groupe ou à un réseau ? Si OUI, lequel ? |  |
| Secteur d’activité |  |
| Région ou territoire  |  |
| Nombre de salariés dans l’entreprise ou l’organisme concernés par l’action de TE |  |
| Nom de la personne interrogée |  |
| Prénom de la personne interrogée |  |
| Service |  |
| Fonction |  |
| Téléphone |  |
| Email |  |

EST-CE QUE L’ENTREPRISE ou L’ORGANISME REQUIERT L’ANONYMAT ?

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **OUI** |  | **NON** |  |

Cochez la case à droite de la réponse appropriée

Si l’entreprise ou l’organisme requièrent l’anonymat, merci d’indiquer les informations que nous pourrons diffuser.